Quelle prise en charge psychologique proposer aux victimes de violences sexuelles ?

Le professionnel de santé doit pouvoir fournir un soutien de première ligne immédiatement à la victime [1].
Fiche N°2 - GPC Violences sexuelles - - Soutien de 1ère ligne
Plusieurs attitudes ont été identifiées comme inappropriées. Elles sont donc à exclure [2].

✘	✔
Blâmer la victime pour son agression	Confirmer le statut de victime
Minimiser les faits ou dédramatiser l'agression	« Ce qui vous est arrivé est inacceptable »
Conseiller de penser à autre chose	« Ces faits occupent toutes vos pensées, non ? »
Adopter une attitude froide, distante	Regarder la personne, marquer son empathie
Douter de la véracité des révélations	« Je crois tout ce que vous me dites »

L'anamnèse recherchera aussi d'éventuels antécédents psychiatriques ou de violences ainsi que des complications : PTSD, difficultés d'exercer les tâches quotidiennes, idées suicidaires, dépression, mésusage d'alcool ou de drogues, automutilation.

Un suivi est proposé et conseillé à la patiente pendant les 3 premiers mois (attente vigilante) afin de détecter la survenue d'éventuels symptômes psychiques et assurer une prise en charge.

Le syndrome de stress post-traumatique (PTSD) doit faire l'objet d'une prise en charge psychothérapeutique spécialisée (SOS Viol, si moins de 3 mois les CPVS, le réseau de soins local ...).

< 4 JOURS
- Soutien de première ligne
- Pas de débriefing psychologique

4 J - 3 MOIS
- Soutien de première ligne
- « Attente vigilante et bienveillante»
- Si survenue de troubles psychiques: prise en charge spécialisée

› 3 MOIS
- Rechercher et traiter un problème de santé mentale
- PTSD: prise en charge spécialisée

Bibliographie: *1. Responding to Intimate Partner Violence and Sexual Violence Against Women: WHO Clinical and Policy Guidelines.* (World Health Organization, 2013).
2.Lanthier, S., Du Mont, J. & Mason, R. Responding to Delayed Disclosure of Sexual Assault in Health Settings: A Systematic Review. *Trauma Violence Abuse* **19**, 251–265 (2018).

SSMG Société Royale
Wallonie familles santé handicap AVIQ